



Projet d'agrandissement de la mine
aurifère Canadian Malartic
et déviation de la route 117 à Malartic

Présenté au bureau d'audiences
publiques sur l'environnement

22 juin 2016

Les auteurs,

Jean-Claude Beauchemin
Philosophe en entreprise et
Conseiller général

Nicolas Gervais ing.
Vice-Président opérations

AVANT-PROPOS

Moreau est un entrepreneur en construction spécialisé dans la réalisation d'ouvrages dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel. Les entreprises minières comptent parmi ses principaux clients. Depuis plus de quarante (40) ans, Moreau s'est taillé une place de choix parmi les plus importantes firmes de construction au pays. Quelle que soit l'envergure des projets qu'on lui confie, Moreau développe des solutions adaptées aux besoins de chaque client, en respectant les conditions de performance, de budget et d'échéancier. L'entreprise emploie aujourd'hui plus de neuf cents (900) personnes dans ses différents secteurs d'activité. Parmi ses principales valeurs, Moreau met au premier plan le respect de normes rigoureuses de santé et de sécurité et la protection de l'environnement.

Nous avons été et demeurons très impliqués à la « Mine Canadian Malartic », qui est un client majeur. Nous y effectuons des travaux de maintenance électrique et mécanique où nous y avons parfois plus de 100 travailleurs. Nous travaillons aussi à des travaux d'amélioration dans plusieurs disciplines que ce soit en mécanique, en électricité, en structure d'acier, en génie civil ou encore dans la construction de postes et lignes électriques. Nous avons eu l'opportunité de travailler avec Canadian Malartic lors de l'avant-projet, lors du déplacement des résidences et lors de toutes les phases de construction et maintenant dans l'entretien. Nous sommes donc présents depuis 2009 sur le site de la mine. Nous considérons cette entreprise importante pour nous et pour nos employés, car pour avoir une bonne « qualité de vie » il faut commencer par la « gagner » et il y a beaucoup plus.

LA RENAISSANCE D'UNE VILLE

Grâce au projet « Canadian Malartic », nous avons assisté à la renaissance d'une ville qui semblait condamnée au déclin. Il est vrai que le gisement étant en pleine ville, cela a entraîné des bouleversements importants et que plusieurs familles ont dû se déplacer. Faut-il oublier que ce projet a aussi entraîné une rénovation importante des équipements municipaux, en particulier des rues et des trottoirs. Toutes les institutions publiques ont eu droit à une opération de rajeunissement quasi totale : Le CLSC et le centre pour les personnes âgées (CHSLD) ont été rebâti à neuf. Malartic a désormais des écoles primaires et secondaires qui feraient l'envie de la plupart des villes du Québec. Elle dispose d'installations communautaires exceptionnelles pour une ville de sa taille : parcs, salle de

spectacle et communautaire et même un musée des plus modernes pour attirer et retenir les visiteurs. Enfin, le parc immobilier a connu une véritable cure de jouvence. On pourrait s'attarder encore longtemps sur les problèmes qui ont accompagné ces progrès, mais peser sur la balance des avantages et des inconvénients, le résultat est nettement en faveur des premiers.

LE PROJET ACTUEL

Que penser du projet présenté ? D'abord ce projet, en prolongeant la durée de la vie de la mine a comme premier résultat positif de repousser une des inquiétudes principales de la population : que se passera-t-il « après Canadian Malartic », quand la mine sera épuisée? En prolongeant la vie de la mine, c'est aussi celle de la ville qu'on assure!

Globalement, cet agrandissement aura aussi l'avantage d'éloigner les opérations minières du cœur de la ville : de ce simple fait il y aura amélioration de la qualité de vie.

Sur le plan environnemental, les réalisateurs de ce projet ont accepté d'agir dans un contexte où les conditions de réalisation étaient parmi les plus exigeantes de l'industrie. La compagnie Osisko était consciente de faire œuvre de pionnière et a décidé d'y mettre les efforts requis. Les nouveaux propriétaires ont repris cette attitude et sont en mesure de conserver et de développer cette expertise.

Enfin, il est essentiel de souligner que ce projet s'est révélé un véritable laboratoire d'échanges et de collaboration entre une entreprise minière et la population du milieu où elle veut s'établir. Ce n'est peut-être pas toujours facile, sinon le dialogue serait inutile. Mais que de progrès réalisés au fil des ans.

UN PROJET LARGEMENT ACCEPTÉ

Nous sommes convaincus que la majorité de la population souhaite la poursuite de ce projet et son développement.

On pense d'abord à toutes celles et à tous ceux qui ont trouvé à la mine un travail bien rémunéré, assuré pour plusieurs années et qui permet de rentrer chez soi chaque jour. Il y a bien sûr des inconvénients à l'exploitation d'une mine « en ville », mais pour ceux et celles qui y travaillent et pour leurs

familles, cela est préférable aux longs déplacements et à l'éloignement qui sont très souvent des obligations dans l'industrie minière.

L'expérience que nous avons acquise durant la construction de la mine Canadian Malartic nous a permis de développer et de perfectionner nos compétences en tant que bâtisseur de mine. Nous avons pu nous servir de nos travaux comme tremplin vers d'autres projets que ce soit Detour Lake Mine de Detour Gold en Ontario, Mines Opinaca de Goldcorp, Projet Renard de Stornoway Diamond et plus récemment Rainy River de New Gold encore en Ontario où le savoir-faire acquis fait toute la différence.

Ajoutons à cela que la mine Canadian Malartic se comporte comme un employeur exemplaire. Cela est vrai depuis le recrutement et la formation des employés jusqu'aux conditions de travail. On y a aussi innové en matière d'accès à l'emploi pour les femmes dans une industrie qui ne leur est pas traditionnellement accessible. Travailler dans une usine de cette envergure et effectuer des travaux au beau milieu d'une flotte de véhicules hors norme haute de plusieurs étages comporte son lot de risques. Canadian Malartic fournit à tous ses employés et sous-traitants des formations sur les pratiques à utiliser pour travailler de manière sécuritaire sur leur site.

À tous égards, nous croyons donc que ce projet doit se développer.

UNE SOLUTION SOUHAITÉE

La solution proposée est-elle la meilleure ? À notre connaissance, la seule solution alternative eût été une voie de contournement qui aurait permis d'éloigner encore plus la circulation des quartiers d'habitation et du cœur de la ville. Mais cette solution a été d'emblée repoussée par le milieu et ses dirigeants élus. Quant au trajet proposé, il limitera les inconvénients de façon considérable et permettra même la correction de certains inconvénients liés aux exploitations du passé, comme un ancien effondrement près de l'entrée de la ville.

En conclusion il nous apparaît bon de rappeler que le déplacement et le réaménagement de la route permettront le déploiement des activités minières et, globalement, leur éloignement du milieu urbain.

Ce seul constat nous semble justifier l'autorisation rapide du projet.

Nous invitons aussi les commissaires à étudier ce projet en tenant compte de son exemplarité : le projet Canadian Malartic a permis de développer

une nouvelle approche dans l'exploitation minière en Abitibi-Témiscamingue et au Québec. Il est donc essentiel de continuer à y voir un terrain d'expérimentation exceptionnel pour le développement de l'industrie minière au Québec.